

## **Pauline Véron lance une grande réforme des centres d'animations parisiens**

**La Ville de Paris modernise ses centres d'animation, réunis sous le label Paris Anim', afin de permettre à plus de Parisiens, notamment aux adolescents, de pratiquer des activités sportives, culturelles et de loisirs. Pauline Véron, adjointe à la Maire, a présenté aujourd'hui cette réforme, qu'elle soumettra au prochain Conseil de Paris.**

Chaque année, la Ville de Paris consacre près de 30 M€ pour le fonctionnement de ses centres d'animation. Afin d'accueillir plus de jeunes dans les centres d'animations et plus spécifiquement les adolescents, Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée notamment de la jeunesse, a mené une large concertation depuis le mois de décembre 2014 réunissant les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les mairies d'arrondissement, les services de la Ville et des jeunes.

Le fruit de cette concertation amène aujourd'hui la Ville de Paris à proposer une réforme qui se traduit par la création de 13 nouveaux postes d'animateurs jeunesse pour renforcer les équipes déjà présentes au quotidien auprès des usagers.

La Ville souhaite également donner plus de libertés aux associations gestionnaires des centres d'animations, pour qu'elles puissent élargir leurs heures d'ouverture. L'assouplissement du cahier des charges va également permettre aux centres de proposer des ateliers plus innovants comme le codage ou le cirque, tout en conservant des tarifs adaptés à la situation de chacun.

« Les centres Paris Anim' vont permettre d'offrir à un plus grand nombre de Parisiens, aux mêmes tarifs, de nombreuses activités culturelles, scientifiques ou sportives encadrées par des professionnels. Ces centres sont des lieux essentiels d'accès à l'éducation populaire pour les Parisiens, en particulier les jeunes, qui permet l'épanouissement personnel en lien avec les autres », affirme Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative, la jeunesse et l'emploi.

Une grande campagne de communication accompagnera cette réforme afin de faire connaître ces nouveautés et inciter les Parisiens à s'inscrire dans les centres Paris Anim'.

La Ville de Paris a déjà ouvert quatre nouveaux centres depuis le début de la mandature, dans les 9e, 11e et deux dans le 20e. Un nouveau centre Paris Anim' ouvrira ses portes dans le 17e arrondissement en 2018. Trois autres vont être intégralement rénovés ou reconstruits : un dans le 13e qui ouvrira début 2017, deux dans le 18e qui ouvriront respectivement fin 2016 et en 2019. Cela représente un budget d'investissement de 38M€ sur cette mandature.